

27 septembre 2019

N° 2019-254

Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques (APU) - deuxième trimestre 2019

## À la fin du deuxième trimestre 2019, la dette publique s'établit à 2 375,4 Md€

### Avertissements :

La dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

### *La dette publique augmente de 16,6 Md€ au deuxième trimestre*

À la fin du deuxième trimestre 2019, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 375,4 Md€, en hausse de 16,6 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle est stable par rapport au premier trimestre 2019, à 99,5 %. La dette publique nette augmente plus fortement (+26,4 Md€) et s'établit à 90,4 % du PIB.

### *Les dettes de l'État et des organismes divers d'administration centrale augmentent*

Au deuxième trimestre 2019, la contribution de l'État à la dette croît de 21,5 Md€. Cette hausse provient notamment de la dette négociable à long terme (+15,2 Md€). Les dépôts des correspondants du Trésor augmentent également (+5,2 Md€). La dette négociable de court terme croît dans une moindre mesure (+1,1 Md€).

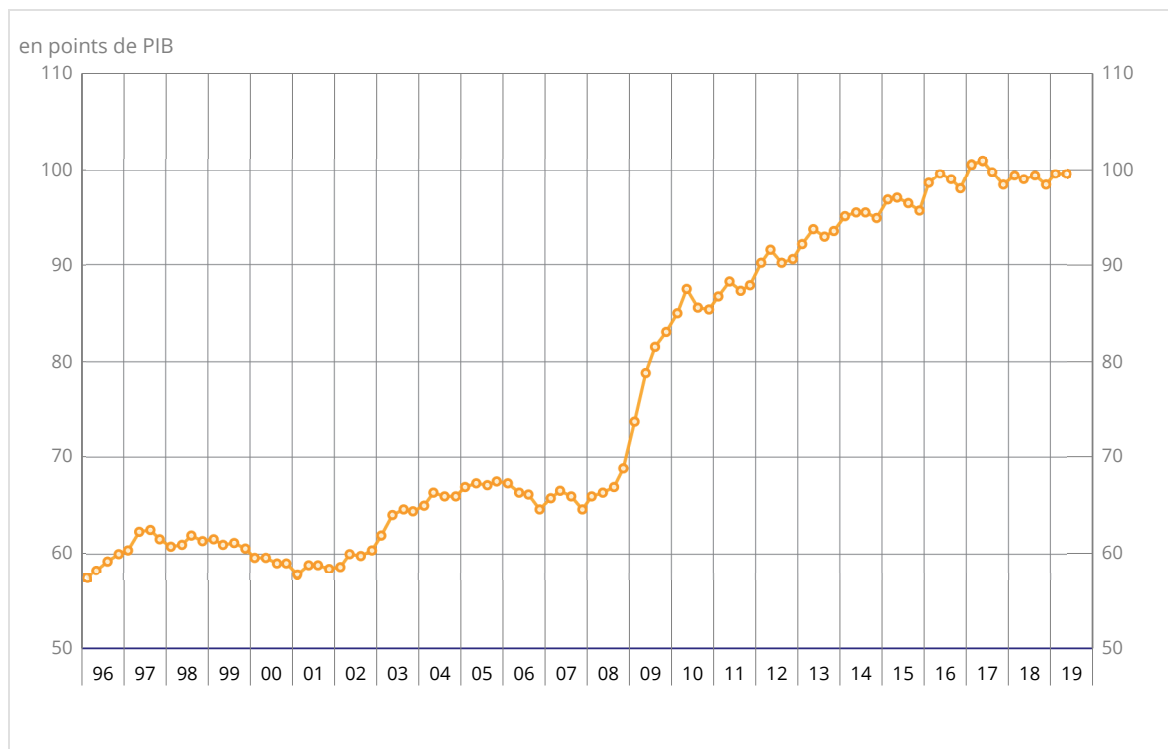
La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette augmente de 0,5 Md€. SNCF Réseau augmente son endettement de 0,8 Md€. À l'inverse, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) rembourse 0,3 Md€ de titres de créances négociables.

### *Les dettes des administrations publiques locales et de sécurité sociale diminuent*

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette diminue de 0,3 Md€, traduisant le désendettement des départements (-0,8 Md€), des régions (-0,2 Md€), des communes (-0,1 Md€) et des syndicats d'administrations publiques locales (-0,1 Md€). À l'inverse, la Société du Grand Paris (SGP) et Île-de-France Mobilités s'endettent à hauteur de 0,5 Md€ chacune.

Au deuxième trimestre 2019, la contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette diminue de 5,1 Md€, notamment du fait de la Cades (-5,0 Md€). L'Unedic se désendette également (-1,2 Md€) ainsi que la Cnam (-0,2 Md€) et les hôpitaux publics (-0,2 Md€) dans une moindre mesure. *A contrario*, l'Acoss s'endette à hauteur de 1,5 Md€.

## Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (\*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

## La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2018T2	2018T3	2018T4	2019T1	2019T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2301,1</b>	<b>2323,2</b>	<b>2315,3</b>	<b>2358,9</b>	<b>2375,4</b>
en point de PIB (*)	98,9%	99,3%	98,4%	99,5%	99,5%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1828,3	1859,5	1842,3	1884,4	1905,8
Organismes divers d'adm. centrale	62,4	63,0	63,3	64,9	65,4
Administrations publiques locales	199,1	198,6	205,6	206,8	206,5
Administrations de sécurité sociale	211,3	202,1	204,0	202,8	197,7
dont, par instrument :					
Dépôts	41,0	42,5	40,8	41,0	46,2
Titres négociables	1983,0	2005,4	1992,9	2039,1	2052,6
court terme	170,4	155,8	147,6	143,9	147,2
long terme	1812,6	1849,6	1845,4	1895,2	1905,4
Crédits	277,1	275,4	281,6	278,8	276,6
court terme	7,4	6,7	8,2	8,3	8,3
long terme	269,7	268,7	273,4	270,5	268,3

(\*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

### Au deuxième trimestre 2019, la dette publique nette augmente de 26,4 Md€

À la fin du deuxième trimestre 2019, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2 157,4 Md€, en hausse de 26,4 Md€, soit 90,4 % du PIB (contre 89,9 % au trimestre précédent). L'écart de 9,8 Md€ avec la variation de la dette brute traduit principalement la baisse de la trésorerie de l'État (-11,0 Md€), alors que la trésorerie des Odac et des Asso augmente peu (respectivement de +0,4 Md€ et +0,2 Md€). Enfin, le Fonds de réserve des retraites (FRR) acquiert 0,4 Md€ de titres de créances négociables.

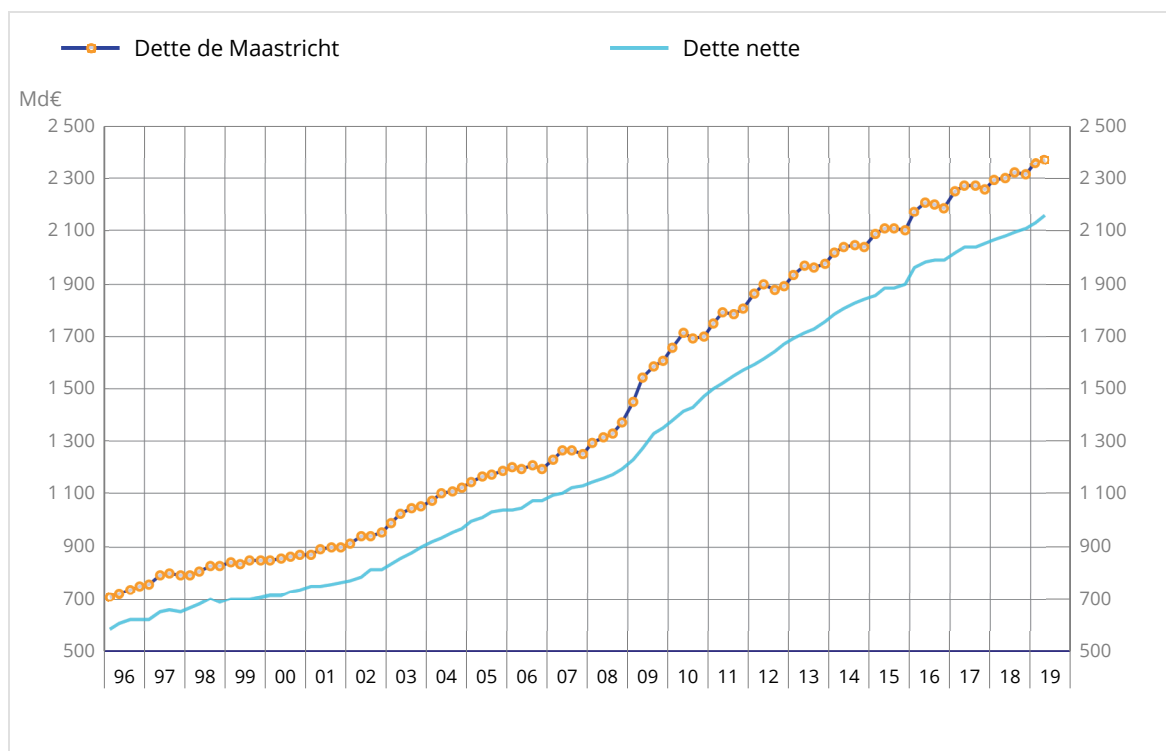
## La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2018T2	2018T3	2018T4	2019T1	2019T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>2 084,8</b>	<b>2 094,2</b>	<b>2 109,5</b>	<b>2 131,0</b>	<b>2 157,4</b>
dont :					
État	1 713,5	1 733,3	1 733,7	1 758,2	1 790,6
Organismes divers d'adm. centrale	49,2	50,0	50,5	51,6	51,6
Administrations publiques locales	186,7	186,1	193,1	194,2	193,8
Administrations de sécurité sociale	135,3	124,8	132,2	127,1	121,4

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

## Dettes au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

## La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'OPC diminue

Au deuxième trimestre 2019, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (APU) diminue de 5,8 Md€ pour atteindre 242,4 Md€.

La baisse des cours de la Bourse, notamment pour EDF et Aéroports de Paris, se traduit dans la valorisation des actions cotées détenues par l'État par une perte de 3,3 Md€. De plus, le Fonds de réserve des retraites (FRR) et la Sécurité sociale des indépendants (SSI) cèdent respectivement pour 0,2 Md€ et 0,8 Md€ de titres cotés.

Les détentions de titres d'OPC diminuent également en lien avec les cessions de l'Unedic et du FRR à hauteur de 1,7 Md€ chacun. À l'inverse, la Sécurité sociale des indépendants acquiert 1,6 Md€ de titres d'OPC.

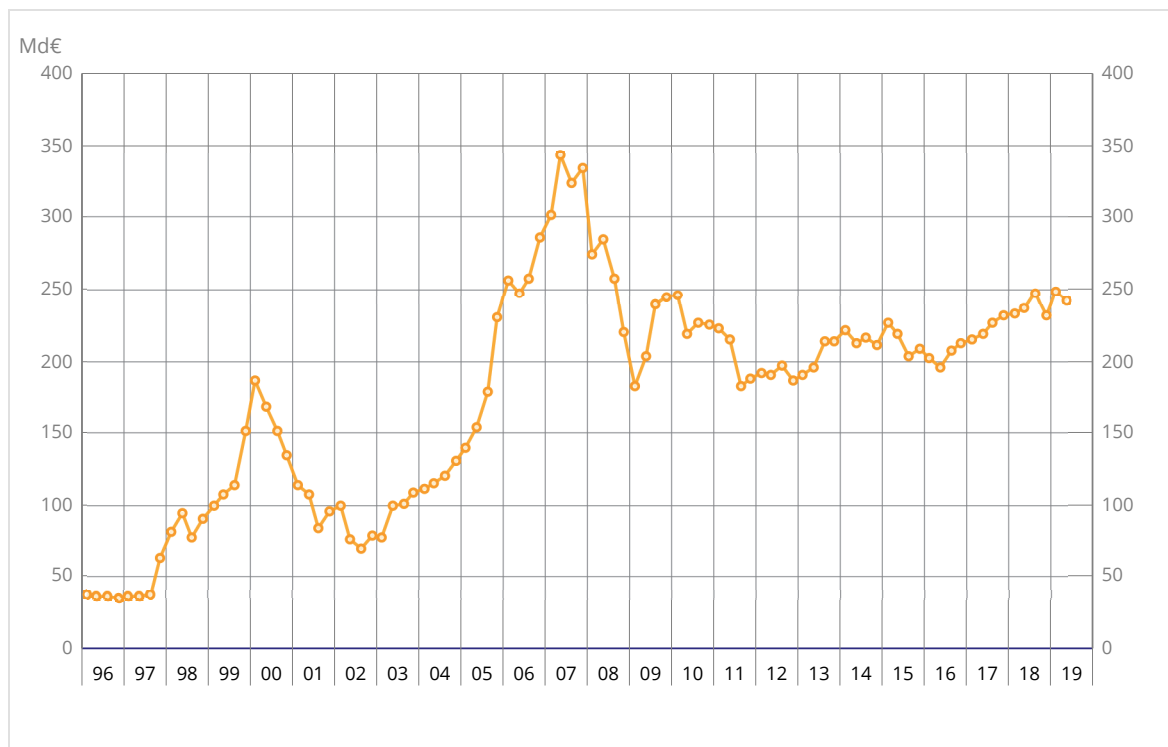
## Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2018T2	2018T3	2018T4	2019T1	2019T2
<b>Ensemble des adm. publiques</b>	<b>237,3</b>	<b>246,8</b>	<b>231,4</b>	<b>248,2</b>	<b>242,4</b>
dont :					
État	58,9	66,3	59,3	61,3	58,1
Organismes divers d'adm. centrale	40,2	41,0	37,1	42,3	42,6
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	138,1	139,4	134,9	144,5	141,6

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

## Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

### Pour en savoir plus

Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la présente page.

Prochaine publication : le 20 décembre 2019 à 8h45

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475